



### **Les motos confisquées sont celles ayant bravé les heures interdites à la circulation.**

1280 motos ont été saisies à Douala entre le 14 et le 20 décembre 2022. Les véhicules à deux roues confisqués par les forces du maintien de l'ordre dans différents points de la capitale économique ont été conduits à la fourrière. Les conducteurs des engins saisis sont accusés d'avoir bravé la mesure d'interdiction de circulation entre 20h et 6h. Cette mesure fait partie de celles édictées par les autorités de la ville après une alerte d'attaque de « microbes » qui a créé la panique dans toute la ville. D'après le gouverneur de la région du Littoral, « aucune de ces motos saisies n'est immatriculée. C'est grave quand même », s'offusque Samuel Dieudonné Ivaha Diboua.

Le patron de la région qui a obtenu ces chiffres à l'issue d'une réunion d'évaluation indique que des mesures ont été prises pour que dès le 1er janvier 2023, tous ceux qui vont acheter des motos chez les concessionnaires doivent s'assurer que la moto ressorte de la boutique avec une immatriculation. « Tout le dossier au niveau du ministère des Transports doit être fait. Le ministre des Transports a rassuré que ce dossier ne peut pas excéder une journée. Donc vous faites immatriculer votre moto avant de continuer », informe le gouverneur après une réunion d'évaluation en présence de Paul Atanga Nji, le ministre de l'Administration territoriale. Le gouverneur reconnaît cependant qu'une confusion a été faite dans l'application de la mesure. Il précise que les conducteurs de motos personnelles ne sont pas concernés par

l'interdiction.

Dans une sortie à l'issue d'une réunion de sécurité le 19 décembre 2022, Samuel Dieudonné Ivaha Diboua a allégé la mesure sur l'interdiction de circulation des mototaxis dans la ville de Douala, en la ramenant dans l'intervalle de minuit à 6h « pour permettre que ceux qui ont des activités au niveau des industries entre 20h et minuit puissent aller faire leurs activités calmement », explique -t-il. Et d'informer que certes l'alerte aux microbes a fait jaser, mais elle a permis de revoir le dispositif sécuritaire pour que les fêtes se passent dans les bonnes conditions.

**Le Jour**

---